

# Un coup de fil pour redonner un coup de fouet à son couple

Le Centre social protestant (CSP) Berne-Jura ouvre une permanence téléphonique hebdomadaire afin de renseigner sur ce qu'est la consultation conjugale. Cette nouvelle offre vise à compléter celle déjà étendue du CSP Berne-Jura en matière de consultations de couple, de parents, individuelles ou en face à face, de groupes de parole pour personnes séparées ou divorcées et de groupes de parole pour enfants de parents séparés ou divorcés.

«Souvent idéalisé, le couple est soumis de nos jours à rude épreuve et le divorce apparaît de plus en plus comme la solution aux problèmes à la fois nombreux et multiples auxquels ses membres sont inévitablement confrontés», constate Pierre Ammann, directeur du CSP Berne-Jura, avançant cette statistique inquiétante d'un couple sur deux voué à l'échec. «Le CSP Berne-Jura souhaite s'impliquer en amont, en s'efforçant d'offrir davantage de chances et d'opportunités

aux couples de repenser leur relation», explique-t-il encore.

Comme le précisent en chœur Ursula Châtelain et Nicole Bonnet, conseillères conjugales au CSP Berne-Jura, cette permanence sera ouverte les lundis, de 12 h à 14 h et permettra de prendre un premier contact sans engagement en vue d'une éventuelle consultation conjugale, mais aussi de déposer quelque chose de douloureux venant de se produire, de trouver une écoute immédiate, de prendre du recul, de sortir de l'escalade du conflit et d'éviter les décisions inconsidérées autant que les actes regrettables. Pour atteindre les professionnelles mises à disposition de la nouvelle permanence téléphonique, il s'agit de composer le ☎ 032 493 63 63. Par ailleurs, le service de consultation du CSP Berne-Jura reste atteignable au ☎ 032 493 32 21 du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15, ainsi que le vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30.